

Les conseillers municipaux, ont délibéré favorablement pour approuver

- Modification de la durée hebdomadaire du poste Adjoint Technique à partir du 01/10 26/35^{ème} à 20/35^{ème}
- Création d'un nouveau poste d'Adjoint Technique 12/35^{ème} du 26/08 au 16/09/2024
- Création d'un nouveau poste d'Adjoint Technique 15.04/35^{ème}
- La signature pour le renouvellement de la convention de partenariat avec La Poste
- La signature d'une convention avec la mission locale afin de permettre au jeune emploi-aidé de passer le code de la route en accéléré.
- La signature d'un avenant à la convention 2022 à 2026 » « lutte collective contre le frelon asiatique sur le département du Calvados